



HONORAIRES DE TRANSACTION TTC*

*TVA au taux de 20% incluse

Appartements, maisons, terrains, fonds de commerce, immeubles commerciaux, parkings, garages

Jusqu'à 30.000 € = 3.000 €

30.001 à 100.000 € = 5.000 €

100.001 à 400.000 € = 5 %

À partir de 400.001 € = 4 %

VEFA

De 3 à 7% TTC en fonction des programmes

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue sur le mandat de vente.